

## PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAUX B0 / H0 / H0V - CHARGE DE CHANTIER (NON ELECTRIQUE)



L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

### A qui s'adresse cette formation ?

#### Profil du stagiaire

- Dirigeant de travaux non électriques sur un chantier (BTP ou non).
- Personne chargée d'assurer la direction des travaux non électriques, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.

#### Prérequis

- Aucun en électricité.
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

#### Durée

- 7.00 heures (1.00 jour)

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique.
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### Contenu

- Module « Tronc Commun N° 1
  - Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance, etc.
  - Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
  - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
  - Décrire le principe d'une habilitation.
  - Donner la définition des symboles d'habilitation.
  - Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
  - Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
  - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Module « B0 H0 H0V – Chargé de chantier non électrique »
  - Nommer les acteurs concernés par les travaux.
  - Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

## PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN EN BASSE TENSION (OPERATIONS SIMPLES)

### A qui s'adresse cette formation ?

#### Profil du stagiaire

- Chargé d'intervention élémentaire (BS) : Personne assurant des interventions en très basse ou en basse tension. Les interventions sont des opérations électriques simples (uniquement : remplacement de fusible, lampe, accessoire d'appareil d'éclairage, prise de courant, interrupteur, raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente, réarmement d'un dispositif de protection).
- Chargé d'opérations spécifiques (BE Mesurage) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des mesurages (opérations destinées à mesurer des grandeurs électriques ou des grandeurs physiques) sur des installations électriques.
- Chargé d'opérations spécifiques (BE Vérification) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des vérifications (opérations destinées à s'assurer qu'un ouvrage ou une installation est conforme à un référentiel) sur des installations électriques.
- Chargé d'opérations spécifiques (BE Manœuvres d'exploitation) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques (changement de la configuration électrique d'un ouvrage, d'une installation ou de l'alimentation électrique d'un matériel).

### Prérequis

- Aptitude médicale
- Etre qualifié en électricité pour les opérations visées par ce programme
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité

### Durée

- 14.00 heures (2.00 jours)

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique,
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail,
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur,
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### Contenu

- Module « Tronc commun » :
  - Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
  - Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
  - Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
  - Identification des zones d'environnement et de leurs limites
  - Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
  - Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
  - Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension

# F.I.R.E Formations Incendie Réseau Entrepreneurs

14, rue de l'Espérance

94800VILLEJUIF

Email: [contact@fire-formations.com](mailto:contact@fire-formations.com)



- Équipements de protection collective et leurs fonctions
  - Équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
  - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
  - Conduite à tenir en cas d'accident corporel
  - Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Module « BE Manœuvre d'exploitation – Manœuvres en basse tension » :
    - Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tension dans leur environnement
    - Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés
    - Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » : - Autorisations et interdictions - Réalisation des manœuvres dans les domaines de la basse et de la très basse tension
    - Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique : - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires - Respect des instructions données - Compte-rendu de l'activité
    - Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation : - Respect des instructions de sécurité par tout le personnel - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Module « BS – Interventions BT élémentaires » :
    - Les interventions BT élémentaires et les limites de leur domaine
    - Informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique : - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires - Respect des instructions données - Compte-rendu de l'activité
    - Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
    - Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identification, vérification et utilisation)
    - Séquences de la mise en sécurité d'un circuit : - Mise hors tension pour son propre compte - Vérification d'absence de tension - Remise sous tension
    - Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT : - Délimitation et signalement des zones d'intervention BT - Respect des règles et instructions de sécurité
    - Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
    - Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement
    - Procédure de raccordement : - Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension - Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Module « BE Mesurage BE Vérification – Mesurages et vérifications en basse tension » :
    - Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions
    - Rôle du chargé d'exploitation électrique : - Identification et échange des informations nécessaires - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique - Compte-rendu de son activité
    - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)
    - Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)
    - Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification : - Organisation, délimitation et signalement de la zone de travail - Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification - Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

# F.I.R.E Formations Incendie Réseau Entrepreneurs

14, rue de l'Espérance  
94800VILLEJUIF  
Email: contact@fire-formations.com



## Organisation

### Formateur

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

En vue de garantir des compétences adaptées, les formateurs disposent de solides expériences métier attestées et de diplômes dans leurs domaines de compétences. F.I.R.E Formations Incendie Réseau Entrepreneurs dispense des formations conformes aux spécifications du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle
- Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques. Équipements à mettre à disposition par le client :
- Local électrique, Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, Équipements de protection (exemples : obstacle, protecteur, nappe isolante), Outillages, matériels électroportatifs, Équipements de protection individuels (formation H0V).

### Limite d'effectif

Formation de 7h ou 14h : 12 participants

### Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- "avis après formation" & modèles de "titres d'habilitation électriques" pour l'employeur

### Moyens d'encadrement :

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter